



BULLETIN D'ADHÉSION  
OU DE RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION  
**(Rayez la mention inutile)**  
1<sup>er</sup> octobre 2017 – 30 septembre 2018

[www.rando-arrp.com](http://www.rando-arrp.com)  
[arrp.76@gmail.com](mailto:arrp.76@gmail.com)  
06 33 54 48 05

Pour la prochaine saison 2017/2018, la FFRandonnée a augmenté le prix des licences d'1€ par personne, soit 25€ au lieu de 24€ pour une licence IRA et 49,80€ au lieu de 47,80€ pour une licence FRA. Nous appliquerons donc ces tarifs.

Pour notre part, nous n'avons pas souhaité augmenter notre propre cotisation à l'A.R.R.P. Elle reste donc inchangée à 18€ pour une personne seule et 27,90€ pour un couple.

### **Adhérent 1**

NOM	
PRÉNOM	
Date de naissance	
Adresse postale	
Adresse mail	@
Téléphone	

### **Adhérent 2**

NOM	
PRÉNOM	
Date de naissance	
Téléphone	

### **Certificat médical à joindre OBLIGATOIREMENT :**

- Si c'est votre première inscription
- Si votre précédent certificat date de plus de 3 ans
- En outre, si vous souhaitez pratiquer la marche nordique, le certificat doit comporter la mention **"pas de contre-indication à la pratique de la marche nordique"**
- Dans l'intervalle, vous devez produire une attestation de réponse au questionnaire de santé (voir ci-dessous)

**La licence FFRP est obligatoire.**

Si vous l'avez déjà acquittée dans une autre association, merci de nous en fournir une copie.

DÉSIGNATION	ARRP	licence	total	Q	A régler
Droit d'entrée (1 <sup>ère</sup> inscription)/ <b>par personne</b>	3,00€		3,00€		
Licence individuelle IRA	18,00€	25,00€	43,00€		
Licence individuelle IRA 18 à 25 ans	11,00€	25,00€	36,00€		
Licence familiale FRA couple	27,90€	49,80€	77,70€		
Licence famille monoparentale FRAMP	17,40€	28,60€	46,00€		
Jeune de moins de 18 ans	2,00€		2,00€		
Jeune 18/25 ans à charge	12,00€		12,00€		
Licence associative non pratiquant	11,90€	23,70€	35,60€		
Abonnement facultatif Rando Magazine			6,00€		
<b>TOTAL À RÉGLER</b>					

Je dispose d'un véhicule	OUI	NON
J'accepte de figurer sur les photos du site Internet	OUI	NON
J'accepte de recevoir, par mail, la lettre mensuelle d'information (rayez les mentions inutiles)	OUI	NON

*Nous adhérons à titre de **membre actif ou non pratiquant** (rayez la mention inutile) en assurant de respecter les statuts et le règlement intérieur de l'association.*

*Nous avons noté que la loi n°84-610 du 16 juillet 1984 fait obligation aux associations d'une Fédération Sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents.*

*Nous nous engageons à être convenablement équipés et chaussés pour les randonnées.*

Fait le ..... à .....  
Signature(s)

Retournez ce bulletin d'adhésion, **accompagné de votre règlement** à l'ordre de l'A.R.R.P.

**ARRP – BP 1216 – 76177 ROUEN CEDEX**

# CERTIFICAT MÉDICAL

Si vous prenez une adhésion à l'A.R.R.P. pour la première fois, vous devez fournir un certificat médical, précisant, éventuellement, que vous pouvez pratiquer la marche nordique.

Si votre dernier certificat médical date de 2014, vous devrez fournir, cette année un nouveau certificat.

Si votre dernier certificat médical date de 2015 ou 2016, vous devez répondre à un questionnaire de santé (CERFA 15699\*01): voir page 2

Si vous avez répondu "NON" à toutes les questions de ce questionnaire, vous devez alors fournir une attestation sur le modèle page 3.

Année N	Année N+1	Année N+2	Année N+3
Certificat médical	Questionnaire de Santé	Questionnaire de Santé	Certificat médical

Code du sport - Article L231-2

- Modifié par [LOI n°2016-41 du 26 janvier 2016 - art. 219](#)

I.- **L'obtention d'une licence d'une fédération sportive est subordonnée à la présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an** et permettant d'établir l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou, le cas échéant, de la discipline concernée.

II.- Les modalités de renouvellement de la licence, et notamment la fréquence à laquelle un nouveau certificat est exigé, sont fixées par décret.

La 1<sup>ère</sup> délivrance de la licence est conditionnée par la production d'un certificat médical datant de moins d'1 an et attestant l'absence de contre-indication pour le sport concerné.

Puis, **tous les 3 ans**, vous devez faire établir un certificat médical pour faire [renouveler votre licence](#).

Si vous n'avez besoin de remettre un certificat médical (car le dernier date de moins de 3 ans), vous devez quand même remplir un questionnaire de santé pour faire renouveler votre licence (CERFA 15699\*01)

## Renouvellement de licence d'une fédération sportive

### Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive. **Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON\***

OUI

NON

#### Durant les 12 derniers mois

- 1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?
- 2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?
- 3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?
- 4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?
- 5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?
- 6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?

#### A ce jour

- 7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?
- 8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?
- 9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?

*\*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.*

#### Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

#### Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

# ATTESTATION DE RÉPONSE AU QUESTIONNAIRE DE SANTÉ (CERFA 15699\*01)

## Attestation pour les pratiquants majeurs

Je, soussigné(e), M/Mme ..... atteste  
avoir renseigné le questionnaire de santé (CERFA 15699\*01) et avoir :

- Répondu "NON" à toutes les questions. Je fournis cette attestation à mon club lors de mon renouvellement de licence.
- Répondu "OUI" à une ou plusieurs questions : je fournis un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive lors de mon renouvellement de licence.

(Rayer la mention inutile)

## Attestation pour les pratiquants mineurs :

Je, soussigné(e) M/Mme ..... , en ma  
qualité de représentant legal de ..... atteste  
qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé (CERFA 15699\*01) et qu'il/elle a :

- Répondu "NON" à toutes les questions. Je fournis cette attestation à son club lors de son renouvellement de licence.
- Répondu "OUI" à une ou plusieurs questions : je fournis un certificat medical, à son nom, de non contre-indication à la pratique sportive lors de son renouvellement de licence.

(Rayer la mention inutile)

Fait à ....., le ...../...../.....

**Signature**